

## Vœu présenté par Didier Antonelli et les élu·e·s du Groupe Paris en Commun relatif à la mise en place d'un pass navigo « classe scolaire »

Considérant que l'accessibilité des transports en commun est une politique publique vitale pour les parisiennes et les parisiens, que la Présidente d'Ile de France ne cesse de dégrader,

Considérant que depuis le 21 septembre 2023, les carnets de ticket t+ ne seront plus disponibles à la vente,

Considérant que l'ambition écologique d'une telle mesure est partagée par les élus groupe Paris en Commun pour mettre fin à la pollution générée par ces morceaux de papier, et au gâchis des tickets perdus, démagnétisés ou chiffonnés,

Considérant que la RATP et son Président, Jean CASTEX, ont proposé des alternatives limitées ne permettant pas de solutionner toutes les situations, notamment celles des sorties scolaires,

Considérant la mobilisation des parents d'élèves du 14<sup>e</sup> arrondissement et l'interpellation par ces derniers des élus du groupe Paris en Commun 14<sup>e</sup>,

Considérant que lors de sorties scolaires, les enseignants demandent aux enfants d'apporter un titre de transport individuel,

Considérant les difficultés rencontrées dans nos écoles depuis la suppression des tickets de métro en carton,

Considérant les efforts de la Mairie de Paris pour mettre en place une politique publique volontariste et sociale en permettant le remboursement de ce pass navigo,

Considérant que seule des démarches en ligne, créant une véritable fracture numérique pour les familles n'ayant pas accès à un ordinateur, sont disponibles pour acquérir un pass navigo,

Considérant les aléas liés à l'organisation des sorties scolaires (perte ou oubli de la carte), sans qu'il n'existe d'alternative possible au guichet des stations de métro,

Considérant que certains enfants ont une carte, mais pour éviter qu'elle soit perdue, les parents ne veulent pas la confier à l'enfant, notamment en maternelle,

Considérant que c'est l'enseignant qui doit prendre la responsabilité de garder l'ensemble des cartes individuelles de sa classe, et de les restituer à la famille,

Considérant la perte de temps et le stress occasionnés par l'emploi de ces cartes individuelles qui rendent les déplacements culturels ou sportifs difficiles,

Considérant que de nombreux enseignants du premier cycle renoncent à certaines visites pédagogiques faute de carte collective par classe,

**Sur proposition de Didier Antonelli et des élues du groupe Paris En Commun, le Conseil du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris demande :**

- **que la région Ile de France et la RATP émettent pour les écoles de la région des cartes collectives « classes »,**
- **que ce dispositif ne soit validé qu'une seule fois par trajet pour l'ensemble de la classe en déplacement,**
- **que ce titre de transport digital soit activé à la demande du directeur de l'école dans le cadre de projets éducatifs,**
- **que ce dispositif s'inspire de la carte « classes » délivrée dans les bibliothèques de la ville de Paris.**